



Cedefop: bilan 2009 et perspectives 2010

Renforcer la coopération européenne dans la politique d'enseignement et de formation professionnels

La crise financière a eu des répercussions considérables sur les économies de l'Union européenne (UE) en 2009, et il en sera de même en 2010. La décennie de la stratégie de Lisbonne touchant à sa fin, la Commission européenne a lancé une consultation sur la future stratégie «UE 2020».

La stratégie UE 2020 vise à soutenir une croissance fondée sur les connaissances, à rendre les individus autonomes dans des sociétés ouvertes à tous et à développer une économie compétitive, connectée et plus verte. Comme dans la stratégie de Lisbonne, l'amélioration des connaissances, des qualifications et des compétences joue un rôle central dans la stratégie 2020 proposée. Ce rôle demeure central parce que, si bien des choses ont changé depuis dix ans, l'Europe n'en est pas encore là où elle le voudrait. Perfectionner et élargir connaissances, qualifications et compétences pour pouvoir occuper les emplois de demain, voilà l'un des principaux défis qu'il appartient à l'Europe de relever.

Quelques mots sur le Cedefop

Le Cedefop est l'agence de l'UE chargée de soutenir le développement de l'EFP en Europe. Pour 2009-2011, le Cedefop s'est fixé comme objectif stratégique de «contribuer à l'excellence dans l'EFP et renforcer la coopération européenne dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de la politique européenne d'EFP». Cet objectif stratégique repose sur quatre priorités:

- livrer les informations nécessaires à l'élaboration des politiques européennes d'EFP;
- interpréter les tendances européennes et les défis à relever dans le domaine du développement des compétences et de l'apprentissage;
- évaluer les bénéfices de l'EFP;
- améliorer l'image de l'EFP.

Le Cedefop œuvre pour renforcer la coopération européenne en matière d'EFP en s'appuyant sur son savoir-faire en recherche, analyse politique et travail en réseau. Il diffuse des informations via son site web, ses publications, visites d'étude, conférences et séminaires à l'intention des décideurs des institutions européennes, des États membres et des partenaires sociaux.

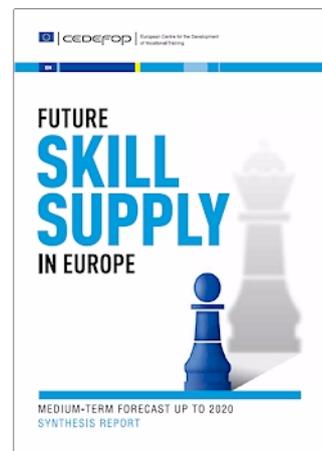
Des politiques ont été conçues pour flexibiliser l'éducation et la formation, les ouvrir à l'innovation et leur permettre de s'adapter aux besoins des citoyens et aux impératifs de l'emploi. Des outils européens de promotion de la mobilité et de l'apprentissage tout au long de la vie ont été élaborés et en partie mis en œuvre. Mais il faut encore qu'ils se généralisent dans les systèmes d'éducation et de formation des États membres. Le Cedefop intervient en première ligne dans le développement de l'enseignement

et de la formation professionnels (EFP) et les analyses de compétences. En 2010, son action contribuera à opérer la transition vers la nouvelle stratégie.

Qualifications et compétences pour des emplois nouveaux

En 2008, la Commission européenne a lancé l'initiative «Des compétences nouvelles pour des emplois nouveaux», qui souligne la nécessité de mieux anticiper les besoins de compétences de l'Europe.

Le Cedefop est devenu la source clé d'information sur les **prévisions des besoins et de l'offre de compétences**. Ses prévisions de la demande pour 2020 montrent que l'Europe est en route vers des emplois à forte intensité de connaissances et de compétences et que l'on aura de plus en plus besoin d'une gamme plus large et plus élevée de compétences. Le déclin des emplois faisant appel à des travailleurs faiblement ou non qualifiés se poursuivra.



La prévision de la demande établie par le Cedefop a été présentée en juin 2009 lors d'une conférence Agora qui a connu un franc succès, *Matching skills and jobs* [Faire coïncider compétences et emplois] (95 % des participants ont trouvé l'Agora très réussie ou réussie). Elle montre que les jeunes et les femmes sont plus hautement qualifiés que jamais. De nombreux jeunes continuent d'apprendre, notamment dans l'enseignement supérieur. Malgré l'importance du chômage et en raison des disparités entre ce que l'on apprend et les compétences requises sur le marché du travail, des inadéquations subsistent entre l'offre et la demande de compétences. La population active vieillit en Europe, et elle a besoin de qualifications plus élevées et plus larges pour améliorer ses perspectives d'emploi et pour s'adapter aux progrès des nouvelles technologies, aux nouveaux proces-

sus de travail et à des enjeux tels que ceux du changement climatique.

En 2010, le Cedefop réajustera ses prévisions en tenant compte des effets que la crise économique pourra avoir sur le développement à long terme des compétences. Le débat sur les compétences se poursuivra par exemple par des présentations devant les Commissaires européens, au Parlement européen et lors d'une conférence de la présidence espagnole. Le Cedefop effectue également des recherches sur différents types d'**inadéquation de l'offre et de la demande de compétences**, examinant par exemple le rythme et les causes de l'obsolescence des compétences de la main-d'œuvre vieillissante et les moyens de prévenir les inadéquations.

Analyses et rapports sur l'évolution des politiques

En décembre 2010 à Bruges, le Cedefop présentera, en étroite collaboration avec la Commission européenne, la présidence belge, les États membres et les partenaires sociaux, le prochain **Rapport européen sur les politiques d'EFPP**, le dernier présenté dans le cadre de la stratégie de Lisbonne. Procédant à une analyse approfondie des progrès réalisés depuis 2002, il jettera les bases des décisions sur la politique européenne d'EFPP après 2010.



À la demande de la Commission européenne, des ministres européens responsables de l'EFPP et des partenaires sociaux, le Cedefop rend compte tous les deux ans depuis 2004 des progrès réalisés. Le rapport 2008 du Cedefop, intitulé *Continuité, consolidation et changement*, a été discuté en 2009. Ján Figel, alors Commissaire européen chargé de l'éducation, de la formation, de la culture et de la jeunesse, a conclu que, même si la coopération européenne avait stimulé les réformes de l'EFPP, l'UE ne parviendrait pas à atteindre la plupart des objectifs d'éducation et de formation qu'elle s'était fixés pour 2010. Il importe de persévérer.

Soutenir l'élaboration et la mise en œuvre d'outils européens communs

Les outils européens communs, qui touchent à la quasi-totalité des aspects de la réforme de l'EFPP, témoignent de la force de la coopération européenne dans le domaine de l'EFPP. Ils permettent dans leur ensemble de mieux comprendre les qualifications et les compétences. Ils favorisent le transfert des savoirs et la mobilité des individus au-delà des frontières, ainsi qu'entre enseignement général, professionnel et supérieur et lieu de travail dans chaque pays, facilitant l'acquisition de compétences et de qualifications nouvelles tout au long de la vie professionnelle.

De larges **cadres nationaux de certification (CNC)** ont vu le jour et sont devenus ces cinq dernières années des instruments essentiels pour la réforme de l'éducation, de la formation et des systèmes de certification en Europe. Le **cadre européen des certifications** pour l'apprentissage tout au long de la vie (CEC), adopté par le Parlement européen et le Conseil en 2008, a servi de catalyseur à ces développements. Le récent rapport du Cedefop – *The Development of national qualifications frameworks in Europe* [Le développement de cadres nationaux de certification en Europe] – analyse l'élaboration et la mise en place des CNC, leur influence sur la mise en œuvre du CEC et leur contribution aux évolutions nationales et aux réformes touchant à l'apprentissage tout au long de la vie. En 2009, une recommandation a établi le **Système européen de crédits d'apprentissage pour l'EFPP (ECVET)**, qui permet de transférer d'un système de certification à un autre ou entre enseignement général et professionnel les crédits correspondants aux acquis de l'apprentissage. En 2009 également, une autre recommandation a mis en place le **Cadre européen de référence pour l'assurance de la qualité (CERAQ)**, afin d'établir la confiance mutuelle entre systèmes d'EFPP. C'est seulement si cette confiance règne que le CEC et l'ECVET pourront connaître le succès.

Le Cedefop a apporté une contribution substantielle à la conception, l'élaboration et la mise en œuvre de ces outils européens et aux recommandations qui les ont établis. Chaque recommandation définit un calendrier de réalisation. En 2010, Le Cedefop mettra son expertise au service de leur mise en œuvre, par exemple en continuant de coordonner avec la Commission européenne le groupe consultatif du CEC.

Europass est un autre outil européen que le Cedefop a contribué à développer. Il s'agit d'un portfolio de cinq documents, disponible en 26 langues. Étroitement lié au CEC, il favorise une perception commune des certifications. Les travaux de 2010 se concentreront sur l'amélioration et le développement des documents Europass et sur leur compatibilité avec le CEC et l'ECVET. Le recours à Europass a nettement augmenté, témoignant de l'intérêt qu'il revêt pour les apprenants, les travailleurs et les citoyens dans toute l'Europe. Depuis le lancement d'Europass en 2005, le site web Europass a accueilli plus de 21 millions de visiteurs, dont plus de sept millions rien qu'en 2009. Environ 2,5 mil-

lions de CV Europass ont été rédigés en ligne en 2009, portant le total à 6,7 millions depuis 2005.

Des qualifications pour l'apprentissage tout au long de la vie

Pour pouvoir répondre aux futurs besoins de compétences, les systèmes d'éducation et de formation devront s'adapter. Une étape importante a déjà été franchie avec un accord conclu par les États membres, qui ont résolu de se fonder sur les acquis de l'apprentissage. Les **acquis de l'apprentissage** renvoient à ce que l'on sait faire à l'issue d'une expérience d'apprentissage quelle qu'elle soit, plutôt qu'à la durée, au contenu ou au lieu de cet apprentissage. Il s'agit pour certains États membres d'une réforme de taille qui, grâce aux outils européens qui viennent d'être évoqués et qui se fondent eux aussi sur les acquis de l'apprentissage, promet de rendre les systèmes plus ouverts, plus flexibles et plus favorables à l'apprentissage tout au long de la vie.

L'examen des politiques et pratiques relatives aux acquis de l'apprentissage mené en 2009 par le Cedefop a montré que d'importants changements sont en cours. Plusieurs études comparatives effectuées par le Cedefop ont analysé comment les certifications sont délivrées et utilisées en Europe et comment elles répondent aux besoins d'apprentissage tout au long de la vie, de reconnaissance et d'employabilité des individus. En 2010, le Cedefop continuera d'apporter de nouveaux éclairages sur l'évolution du rôle des certifications.

Dans le contexte des développements relatifs aux acquis de l'apprentissage, le Cedefop se penche aussi sur le **développement de programmes d'étude fondés sur les compétences** dans 32 pays, examinant les liens entre les programmes et les acquis de l'apprentissage. Le Cedefop suit également les tendances concernant les **enseignants et formateurs en EFP** et étudie **l'EFP et l'enseignement supérieur** en lien avec le marché du travail.

Les connaissances et les compétences acquises dans le cadre du travail font tout autant partie du capital humain de chaque individu que ce qu'il a appris dans le système formel d'éducation et de formation. Les systèmes doivent être plus ouverts pour mieux permettre d'apprendre dans des environnements différents. Le Cedefop soutient la conception et la mise en œuvre de systèmes permettant **d'évaluer et de valider les compétences acquises dans le cadre d'apprentissages non formels ou informels**, ainsi que leur utilisation par les entreprises en vue de recruter et gérer les ressources humaines.

De façon plus générale, le Cedefop analyse les tendances en matière **d'éducation et de formation des adultes** ainsi que les développements politiques soutenant le plan d'action de la Commission européenne. Le vieillissement de la population active, qui change plus rapidement d'emploi et de carrière et qui s'efforce d'acquies des compétences nouvelles et plus larges grâce à de nouvelles possibilités d'apprentissage, rend nécessaire

une orientation tout au long de la vie permettant d'opérer des choix en connaissance de cause. Le Cedefop concourt à la mise en œuvre des résolutions du Conseil de 2004 et 2008 relatives à **l'orientation tout au long de la vie**.

Afin de soutenir l'élaboration des politiques, apprentissage mutuel et échanges d'informations se sont poursuivis grâce au **programme de visites d'étude**. Le Cedefop a continué de coordonner les visites d'étude dans le cadre du programme Éducation et formation tout au long de la vie de l'UE. Au cours de l'année académique 2008/2009, 246 visites d'étude ont été organisées avec la participation de quelque 2600 spécialistes de l'éducation ou de la formation. Le Cedefop a également encouragé les partenaires sociaux à participer aux visites d'étude et continuera de le faire en 2010.

Évaluer les bénéfices de l'enseignement et de la formation professionnels

La restructuration économique faisant suite à la crise imposera aussi à l'EFP de s'adapter aux nouveaux besoins. Les activités de recherche du Cedefop complètent son rôle de soutien à l'élaboration des politiques en analysant les enjeux et les tendances et en comblant les déficits de connaissances. En 2010, le Cedefop diffusera les résultats de son **quatrième rapport sur la recherche en matière d'EFP: Moderniser l'enseignement et la formation professionnels**, afin de stimuler le débat sur la politique européenne d'EFP. Le rapport montre que l'EFP relève les défis socio-économiques. L'EFP est un moteur de réussite et de compétitivité pour les économies et les sociétés européennes. L'EFP contribue à soutenir le développement économique, à promouvoir le vieillissement actif, à assurer une offre adéquate de qualifications, à soutenir la capacité d'innovation, la croissance et la productivité des entreprises, à combattre l'exclusion sociale et à améliorer la cohésion sociale. Synchroniser et moderniser l'EFP constituent non seulement un objectif, mais aussi un moyen de relever les défis à venir.

Le Cedefop a lancé un nouveau programme de recherche à moyen terme sur les **bénéfices économiques et sociaux de l'EFP**. Mieux comprendre la contribution de l'EFP aux perspectives d'emploi, à la productivité, la compétitivité et l'inclusion sociale, c'est pouvoir mieux décider des investissements à effectuer dans l'EFP. À partir de 2010, le Cedefop diffusera en ligne les premiers résultats. Ce programme jouera un rôle particulièrement utile à l'avenir dans les discussions et les décisions relatives aux priorités à affecter aux dépenses publiques.

Les conclusions formulées par le Conseil en 2008 ont souligné combien il est important d'investir dans les ressources humaines. Une enquête menée en 2009 auprès des États membres par la présidence suédoise avec l'appui du Cedefop et de la Commission européenne a montré qu'en réponse à la crise économique, gouvernements et partenaires sociaux paraissent s'accorder à vouloir tenter de conserver l'emploi. De nombreux États membres dégagent des ressources publiques, avec le soutien également du Fonds social européen, pour permettre aux entreprises de combiner

emploi à court terme et formation. Le Cedefop a accumulé une expertise considérable en matière de **financement de l'EFPP**, et il s'attachera en 2010 encore à analyser les tendances et le recours aux instruments de financement et à repérer les meilleures pratiques pour permettre aux décideurs de faire les bons choix.

Le rôle joué par le Cedefop dans les travaux internationaux permanents d'**amélioration des statistiques de l'EFPP**, confirmé par le communiqué de Bordeaux et les conclusions formulées par le Conseil en 2008, se poursuivra en 2010, contribuant notamment à développer un critère de référence sur l'employabilité et des indicateurs pour l'EFPP.

Répondre aux besoins d'information

Le Cedefop continuera d'améliorer l'image de l'EFPP. En 2010, les messages clés porteront sur les besoins de compétences, la mise en œuvre du cadre européen des certifications, l'apprentissage chez les adultes et l'évolution récente de la politique européenne d'EFPP. Disponibles en plusieurs langues, les notes d'information du Cedefop tiendront les décideurs au courant de ce qui se passe dans l'EFPP.

En 2009, le savoir-faire du Cedefop a été largement mis à profit lors de réunions des hauts responsables politiques ainsi que lors des conférences organisées par les présidences tchèque et suédoise. Le Cedefop a présenté des exposés lors d'auditions du Parlement européen, du Comité économique et social et du Comité des régions et fourni des informations de référence à l'appui de leurs débats et de leurs avis sur l'EFPP. Les travaux du Cedefop ont été cités dans des documents majeurs de la politique européenne.

En 2009, le **nouveau portail Internet** du Cedefop (www.cedefop.europa.eu) a été lancé, avec une présentation plus claire de l'information sur certains thèmes spécifiques de l'EFPP. Les fichiers du Cedefop ont été téléchargés plus de 350 000 fois.

Le Cedefop continue de tout mettre en œuvre pour suivre de bonnes pratiques administratives. Le Cedefop recourt à une budgétisation basée sur les activités et a mis en œuvre un système global de mesure de ses performances (voir encadré) pour évaluer son impact, améliorer sa planification et ses rapports et assurer l'alignement de ses activités, de ses priorités et de ses objectifs.

Le long terme au centre des préoccupations

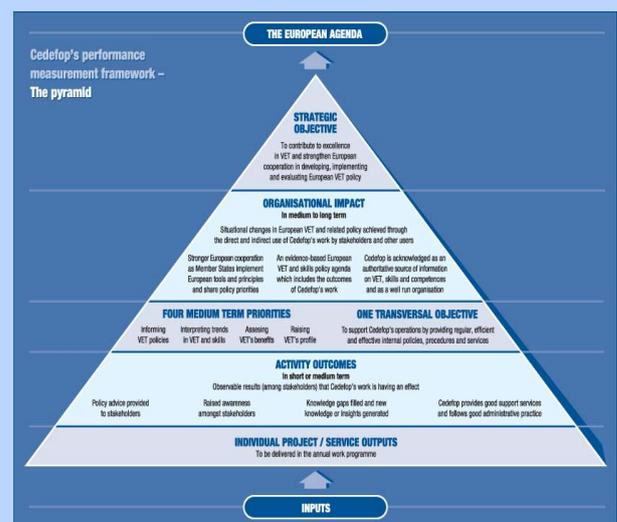
Les conseils et l'expertise du Cedefop contribuent à l'élaboration de politiques génératrices de connaissances, de qualifications et de compétences au service de la reprise et de la croissance économiques. La Commission européenne, les États membres et les partenaires sociaux ont chargé le Cedefop de certaines tâches essentielles dont il s'acquittera au mieux de ses capacités. Un enjeu politique majeur pour 2010 consistera à contenir et réduire les importants taux de chômage des jeunes et de chô-

mage structurel, tout en conservant au centre de l'attention la réforme à long terme de l'EFPP. Dans les deux cas, le Cedefop s'attachera à fournir matériel de référence et soutien concret.

Le cadre de référence pour l'évaluation des performances du Cedefop

Le Cedefop a mis au point un système d'évaluation de ses performances pour ses priorités à moyen terme 2009-2011 et ses programmes de travail annuels. Ce système aide le Cedefop à gérer et évaluer son impact, son efficacité, son efficacité et sa pertinence et assure l'alignement de ses activités avec son objectif stratégique et ses priorités.

Le système d'évaluation des performances recourt à trois types de retombées des actions du Cedefop: les produits, les résultats et l'impact, conformément à ses priorités à moyen terme 2009-2011 et à son objectif stratégique. Les produits des projets du Cedefop (études, publications, conférences, participation à des réunions, tels les groupes de travail) se combinent pour aboutir à des résultats. Les résultats du Cedefop comblent des déficits de connaissances et génèrent de nouveaux éclairages sur les enjeux de l'EFPP afin de conseiller et mieux sensibiliser les parties prenantes. Les produits du Cedefop font l'objet d'un suivi dans le plan de gestion annuel. Les résultats sont évalués au moyen de 16 indicateurs indirects. Le cadre de référence, illustré par une pyramide, figure ci-dessous.



Cliquer pour agrandir

EN

FR